

# Rapport du maire 2018

À la fin de cette première année de mandat, il me fait plaisir de vous présenter cet aperçu général de la situation financière de la Ville.

Je peux assurer aux citoyens que votre nouveau conseil municipal démontre une gestion efficace et rigoureuse des fonds publics et qu'il travaille à maintenir une bonne santé financière de la Ville.

Le 19 novembre 2018

## Rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 de la Ville de Bécancour a été déposé à la séance du Conseil tenue le 9 juillet 2018. Ces états financiers ont été vérifiés par la société Deloitte. Le rapport de l'auditeur indépendant concernant la situation financière de la Ville ne contient aucune réserve et indique que les états financiers consolidés présentent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Bécancour au 31 décembre 2017.

## Résultats financiers au 31 décembre 2017

### Activités financières de fonctionnement (budget d'opération) :

Le rapport financier de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 présente un excédent de fonctionnement de 872 919 \$. L'état des résultats présente des revenus de 28 640 178 \$ et des charges de fonctionnement et conciliations de 27 767 260 \$ expliquent ce résultat.

Le budget de la Ville pour l'exercice 2017 était de 27 021 833 \$. À cette date, le rôle d'évaluation imposable de la Ville s'établissait à 1 671 606 300 \$.

### Activités financières d'investissement

Au cours de l'exercice 2017, la Ville a réalisé des dépenses reliées aux activités d'investissement pour un montant de 10 534 026 \$. Parmi les plus importantes, notons les suivantes :

R-1352 : Domaine Cyrenne	489 261 \$
R-1493 : Mise aux normes marées noires	1 385 398 \$
R-1494 : Infrastructures 2017: Pulvérisation - pavages des Bouvreuils et Nicolas-Perrot	976 664 \$
Rechargement - pavages des Pluviers, Montesson et de l'anse	
R-1496 : Mise aux normes - CTE	467 806 \$
R-1497 : Mises aux normes - Source de Gentilly	277 967 \$
R-1504 : Faubourg du Mont-Bénilde	1 819 050 \$
R-1506 : Domaine de l'Isle, phase II	880 317 \$
P-5540 : Camion 10 roues	192 962 \$

### **Excédent de fonctionnement accumulé au 31 décembre 2017 :**

L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté s'établit à 1 160 870 \$ au 31 décembre 2017.

### **Dettes à long terme :**

L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2017 s'établit au montant de 47 322 262 \$. Notons que ce montant inclut l'endettement relatif au développement des secteurs résidentiels et commerciaux au montant de 8 586 079 \$. La dette à la charge de l'ensemble de la municipalité est donc de 38,8 millions.

### **Le plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 :**

La Ville a adopté le plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020. Le montant prévu en investissement pour l'exercice 2018 est de 8 101 419 \$ réparti dans les activités suivantes :

Communauté :	812 350 \$
Voirie :	3 692 990 \$
Administration générale :	95 000 \$
Hygiène du milieu :	2 480 000 \$
Sécurité publique :	687 500 \$
Communication :	64 379 \$
Équipements et véhicules :	269 200 \$

### **Le financement de ces investissements sera réalisé suivant ces modes:**

Emprunt à long terme :	6 422 990 \$
Fonds de roulement :	200 000 \$
Fonctionnement :	1 478 429 \$

Les projets réalisés dans la section « hygiène du milieu » sont financés en partie par une subvention de 2 180 000 \$ provenant des programmes de la taxe sur l'essence.

### **Les indications préliminaires des états financiers de l'exercice en cours :**

La Ville a adopté un budget équilibré pour l'exercice 2018 de 27 880 403 \$.

De façon prudente, nous prévoyons terminer l'année sans dépassement de coûts dans la mesure où aucun imprévu majeur ne viendra perturber nos activités d'ici la fin du mois de décembre. Un surplus est anticipé d'environ 500 000 \$.

### **Parmi les événements qui ont marqué l'année 2018, notons :**

- Fin des travaux et mise en opération de l'usine de traitement des eaux usées, des travaux de mise aux normes à la Centrale de traitement de l'eau et des sources de Gentilly.
- Poursuite des travaux d'installation de la fibre optique.
- Dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation pour 2019-2020-2021 établissant les valeurs foncières à 1 790 810 800.
- Mise en place de Développement économique Bécancour inc.

### **Orientations pour l'exercice 2019 :**

Les premières rencontres de travail pour l'étude des prévisions budgétaires 2019 ont débuté dans la semaine du 12 novembre 2018.

L'exercice se situe dans une conjoncture plutôt complexe où nous retrouvons une diminution des évaluations industrielles, le financement d'importants investissements en hygiène du milieu et infrastructures résidentielles, tout ceci dans un contexte d'augmentation des taux d'intérêt. Il s'agit d'un budget de « moyen terme » à l'instar du plan triennal d'immobilisations.

#### Liste des contrats municipaux, article 474,1, LCVQ :

Conformément à l'article 474,1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose en annexe la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus depuis le 7 novembre 2017, laquelle est disponible au bureau du greffier de la Ville de Bécancour.

#### Rémunération des élus :

La rémunération des membres du conseil municipal est la suivante : Le maire reçoit une rémunération de 63 497 \$ à laquelle s'ajoute une allocation non imposable de 16 595 \$. Les conseillers reçoivent une rémunération de 18 293 \$ à laquelle s'ajoute une allocation non imposable de 9 147 \$.

#### Conclusion :

L'année qui se termine a été orientée vers la rationalisation et la recherche d'efficacité. Tout nous permet de croire que l'année 2019 en sera une de vitalité économique.

Nous comptons fixer pour 2019 les priorités suivantes :

- Le maintien et le renforcement de nos contrôles des dépenses municipales.
- La relève de l'activité économique de la Ville par des analyses effectuées dans le but de stimuler le développement de nos 4 parcs industriels et d'y attirer de nouvelles entreprises.
- Réaliser les branchements au réseau de fibre optique.
- Confirmer notre volonté de devenir leader en technologie environnementale (incubateur).
- Augmenter les efforts dans le but de réduire l'endettement.
- Le renforcement de l'image de marque de Bécancour comme milieu de vie attrayant et gratifiant.

AU NOM DE VOS ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL,

M. Fernand Croteau,  
conseiller municipal, poste n° 1

M. Raymond St-Onge,  
conseiller municipal, poste n° 2

M. Denis Vouligny,  
conseiller municipal, poste n° 5

M. Pierre Moras,  
conseiller municipal, poste n° 3

M. Mario Gagné,  
conseiller municipal, poste n° 4

Mme Carmen Pratte,  
conseillère municipale, poste n° 6

M. Jean-Guy Dubois,  
Maire de Bécancour